

## FICHE ACTION

Les opérations envisagées sont d'abord l'objet de « fiches-projets » qui deviennent des « fiches-actions » lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis et qu'elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme

**Nom du projet :** étude de faisabilité de voies vertes

Le projet s'inscrit dans le pilier stratégique:

Territoire actif	Territoire préservé	Territoire responsable	Territoire vivant
------------------	---------------------	------------------------	-------------------

Le projet répond à l'ambition:

S'affirmer	Se réinventer	Se dépasser	Se réaliser
------------	---------------	-------------	-------------

Maître d'ouvrage (porteur du projet):

HAUTE CORREZE COMMUNAUTE

Equipe projet

**Comité de pilotage** : se réunit sur trois temps (lancement - point d'étape à mi-réalisation-réception). Les membres sont informés des travaux du Cotech.

**Comité technique** (membres du copil en italique souligné) : assiste au copil ainsi qu'à d'éventuels rendus partiels d'étude

Entité	Qui	A quel titre ?	Remarque
HCC - Chef de projet	<i>Gilbert Salat</i>	<i>Chef de projet sports nature</i>	
HCC - Personne référente	Michel Pesteil	Vice-président en charge des sports loisirs	
HCC - Personne référente	Philippe Roche	Vice-Président en charge des finances	
HCC - Personne référente	Jean-Pierre Guitard	Vice-président en charge des infrastructures communautaires	Sur le volet aménagement de voirie, bâtiment, entretien
HCC - Personne référente	Serge Guillaume	Vice-président en charge de la transition	Sur le volet mobilité
HCC - Personne référente	Pascal Montigny	Vice-président en charge de la santé	Sur le volet sport santé
HCC - Personne référente	Dominique Miermont	Vice-Présidente en charge de la culture	Si volet patrimoine retenu
HCC + OTC - Personne référente	Philippe Brugère	Vice-président en charge de l'économie touristique Président de l'OTC	
HCC - Chef de Services loisirs, santé et solidarité	Vincent Bec	Autorité du chef de projet	Destinataire de l'ensemble des compte-rendu du projet
<i>HCC - Assistant chef de projet</i>	<i>Jean-Pierre Lesko</i>	<i>Chef de service technique</i>	
<i>Assistant à maître d'ouvrage</i>	<i>M. Philippe Marcou ANCT</i>	<i>Responsable de la ANCT de la Corrèze</i>	<i>Si proposition retenue - A voir si AMO ou MO</i>
<i>Communes HCC concernées</i>	<i>les maires ou leurs représentants</i>	<i>communes concernées avec traversée de voie communale</i>	

<u>Communauté de Communes partenaires</u>	A désigner	<u>Continuité d'aménagement du projet</u>	
<b>Personnes ressources</b> : assistent à la réunion de lancement et de réception + sont consultées autant que nécessaires + sont tenues informées des travaux des copil et cotech (envoi des compte-rendu)			
<b>Entité</b>	<b>Qui</b>	<b>A quel titre ?</b>	<b>Remarque</b>
HCC - chef de projet patrimoine	Marion Barreau	Conseil sur le volet patrimoine si volet patrimoine retenu	
Pays d'Art et d'Histoire	A désigner	Conseil sur le volet patrimoine si volet patrimoine retenu	
Conseil paysager	A désigner au sein du CAUE	Conseil sur l'aménagement paysager si volet paysager retenu	
Conseil Départemental de la Corrèze et de la Creuse	A désigner	Traversée de routes départementales propriétaire de l'assise de la voie pour la Creuse	
HCC - Pôle de la commande publique	Angélique Tromeur	Passation des marchés	
HCC -Pôle conseil aux fonctions supports	Aurore Mallet	Optimisation du plan de financement	
<b>Personnes à informer</b> : assistent à la réunion de lancement et de réception + sont tenues informées des travaux des copil et cotech (envoi des compte-rendu)			
<b>Entité</b>	<b>Qui</b>	<b>A quel titre ?</b>	<b>Remarque</b>
HCC - Direction Proximité et citoyenneté	Mathilde Roux	Autorité du chef de projet Intervient à la demande du chef de service	Destinataire de l'ensemble des compte-rendu du projet
SNCF Réseau	Mme Muriel Lagarde M. Marc Lerouge	Propriétaire de l'assise de la voie si pas d'acquisition	A titre de bonne relation avec le propriétaire
EPIDOR	Mme Justine Quetier	Chargé de mission V91	Destinataire de l'ensemble des compte-rendu du projet
Préfecture Creuse	Mme Alice Mallick	Sous-préfète Suivi ANCT + subvention	Sollicité sur des points de blocage ou stratégique
Sous-Préfecture Ussel	M. Yan Le Brun	Sous-préfet	Sollicité sur des points de blocage ou stratégique

## Description générale et origines du projet

**Définition:** les voies vertes sont des voies réservées à la circulation non motorisée, destinées aux piétons, cyclistes, rollers, personnes à mobilité réduite. Elles sont souvent aménagées sur d'anciennes voies ferrées. Ces voies sont parfaites pour une excursion à vélo en famille, avec des enfants.

**Le potentiel HCC :** les premières réflexions, concrétisées notamment dès la fin des années 90 par une étude sur la portion Ussel-La Courtine, n'ont pas abouti pour les hypothèses suivantes : problème de coût, une étude pas assez aboutie et des opposants au déferrement des voies ferrées, un point de départ pas localisé sur la ville centre.

4 anciennes lignes ont été identifiées comme potentiellement exploitables à l'échelle de la Haute-Corrèze :

ligne Ussel-La Courtine-Felletin

secteur de Merlines avec un axe sud en direction de Bort le long du Chavanon et un axe nord Merlines-Montluçon

Bort-Ydes-Mauriac sur la partie corrézienne de la ligne.

ancienne voie du Tacot (remontée lors de la réunion HCC- St-Hilaire-St-Pantaléon)

Le projet sur Bort porté par la nouvelle municipalité a donné envie aux élus de relancer les autres sections. L'appel à projet du conseil départemental de la Corrèze en fin d'année 2020 dans le cadre des contrats territoriaux a amené la collectivité à phaser le projet en deux temps afin de répondre aux capacités financières de la collectivité et élaborer un PPI:

- aménagement prioritaire du tronçon Bort-limite Cantal car portion plus courte et volonté des élus cantaliens de poursuivre leur projet jusqu'à Bort

- réflexion sur l'aménagement des deux autres axes

L'ancienne voie du Tacot est un projet plus complexe car l'assise de la voie n'existe plus en tant que tel. Les archives de l'ancien syndicat sont en cours de récupération. L'ancien viaduc des Rochers Noirs en lien avec le projet soursacois de valorisation du matériel est à

**Le projet** vise donc à réaliser une étude de proposition de scénarios d'aménagement des anciennes voies Ussel-La Courtine-Felletin et Merlines-Montluçon sur leurs portions haute-corréziennes (la voie de Bort fait l'objet d'une fiche à part portant sur le volet étude-réalisation des travaux) avec des aménagements connexes de stationnement et point de service au départ (point d'accueil, location de vélo, sanitaires...). Sous réserve d'une validation politique, ce projet intégrera un volet de valorisation patrimonial en terme à la fois d'aménagement paysager et de mémoire de la voie et de son activité.

## Objectif(s)

Le but du projet global est de créer une voie sécurisée utilisable par différents utilisateurs (piéton, cycliste, personnes à mobilité réduite) dans un but de pratique sportive sécurisée, de découverte du patrimoine et de déplacement domicile-travail.

## Les parties prenantes et partenaires

Internes	Externes
Pole Sports Nature	Communauté de communes concernées
Service des bâtiments	SNCF Réseau
Service juridique	Conseils départementaux
	Commune HCC concernées

## Retombées attendues par les parties prenantes

Partie prenante	Retombées
Communauté de communes	disposer d'un linéaire significatif géré éventuellement en intercommunalités
SNCF Réseau	valoriser une assise de voie
Conseil Départemental de la Corrèze et de la Creuse	sécuriser les intersections de voie avec les routes dont ils sont propriétaires
Communes concernées	sécuriser les intersections de voie avec les routes dont elles sont propriétaires développer des opérations de valorisation autour des points de départ lorsque ce dernier s'y prête
HCC	Les retombées attendues du projet sur un champ plus large sont de différents ordres : - développer une offre sportive accessible à tous en lien avec le contrat local de santé - compléter l'offre touristique de proximité - favoriser une découverte patrimoniale originale sur le secteur du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin ; sauvegarder le patrimoine ferroviaire local - favoriser des opérations de valorisation de quartiers autour des points de départ - proposer une alternative au déplacement automobile (dans le cadre de la prise de compétence communautaire « mobilité »)

## Calendrier prévisionnel (GANTT)

2nd semestre 2021: préparation de la convention d'occupation temporaire avec SNCF Réseau + choix politique d'un scénario d'étude + positionnement de l'ANCT sur le volet étude + concertation avec les communautés de communes limitrophes + inscription dans les statuts HCC + procédure de consultation

## Budget prévisionnel et plan de financement

**Décrire ici les principaux postes de dépenses : à quoi correspondent les coûts ? Préciser ce qui relève des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement. Les coûts doivent être en hors taxe.**

**Décrire les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels.**

**Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser). Les coûts doivent être en hors taxe.**

INVESTISSEMENT			
Charges prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Frais d'étude	150 000,00 €	Etat - CRTE	40 000,00 €
		Département 19 - CTA	6 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>150 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>46 000,00 €</b>
		Subventions demandées	46 000,00 €
		En % du budget total	30,67%
		En euros	104 000,00 €
<b>Evaluation</b>			
<b>Indicateurs</b>		<b>Objectifs</b>	
Le caractère non reproductible des livrables limite les enjeux identifiés de l'évaluation à ce stade du projet à :			
capacité de l'étude à appuyer la phase de réalisation des travaux		disposer d'outils d'aide à la décision pour les élus assurer un enchaînement direct vers une phase de consultation des	
<b>Communication</b>			
pas de communication spécifique sur cette étude			

## FICHE ACTION

*Les opérations envisagées sont d'abord l'objet de « fiches-projets » qui deviennent des « fiches-actions » lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis et qu'elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme*

**Nom du projet : Diagnostic énergétique des bâtiments**

**Le projet s'inscrit dans le pilier stratégique:**

Territoire actif	Territoire préservé	Territoire responsable	Territoire vivant
------------------	---------------------	------------------------	-------------------

**Le projet répond à l'ambition:**

S'affirmer	Se réinventer	Se dépasser	Se réaliser
------------	---------------	-------------	-------------

**Maître d'ouvrage (porteur du projet): HAUTE-CORREZE COMMUNAUTE**

**Equipe projet**

Nom	Prénom	Rôle dans le projet
RICHET	Guillaume	Chef de Projet
LESKO	Jean-Pierre	AMO interne / utilisateur
SAUGERAS	Laurent	AMO interne / utilisateur
TROMEUR	Angélique	Support mise en concurrence publique
RIBEYROLLES	François	Support financier

**Description générale et origines du projet**

Les collectivités ont un rôle important à mener en matière de développement durable. Au travers de son projet de territoire et de ses déclinaisons opérationnelles et documents cadres comme son PCAET en cours d'élaboration, Haute-Corrèze Communauté a fait du développement durable un enjeu majeur de ses politiques publiques. A travers son patrimoine et les activités de ses services, Haute-Corrèze Communauté dispose de leviers d'actions forts pour réduire ses consommations d'énergie tant en actions de sensibilisation qu'en actions de réhabilitations et d'investissements productifs. Pour établir un plan d'actions d'investissements pluriannuel dédié, Haute-Corrèze Communauté a besoin d'un diagnostic énergétique de ses bâtiments, objet de l'étude à organiser auprès d'un prestataire spécialisé

**Objectif(s)**

Dresser le bilan exhaustif de la situation énergétique du patrimoine bâti intercommunal

Définir les actions d'investissement à mener à court, moyen et long terme en matière de réhabilitation énergétique et d'investissements productifs

Réduire les consommation énergétique de Haute-Corrèze Communauté

**Les parties prenantes et partenaires**

Internes	Externes
Direction Environnement et Aménagement de l'Espace	Etat
Direction Ressources	CD 19
	Bureau d'Etudes spécialisé

**Retombées attendues par les parties prenantes**

Partie prenante	Retombées
Direction Environnement et Aménagement de l'Espace	Améliorer la qualité du service offert à la population dans une démarche de développement durable - Réduction de l'empreinte énergétique de Haute-Corrèze Communauté Image positive de Haute-Corrèze Communauté
Direction Ressources	Maîtrise des dépenses de fonctionnement
Etat	Soutenir les projets du territoire en matière de développement durable
CD 19	Soutenir les projets du territoire en matière de développement durable

Calendrier prévisionnel (GANTT)			
<i>Consultation : septembre 2021</i> <i>Notification : novembre 2021</i>			
Budget prévisionnel et plan de financement			
<i>Réalisation de l'étude</i>			
FONCTIONNEMENT			
Charges prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
TOTAL	0,00 €	TOTAL	0,00 €
		Subventions demandées	0,00 €
		En % du budget total	#DIV/0!
		En euros	0,00 €
INVESTISSEMENT			
Charges prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Etude H.T.	25 000,00 €	Etat - CRTE	8 000,00 €
		Département 19 - CTA	9 600,00 €
TOTAL	25 000,00 €	TOTAL	17 600,00 €
		Subventions demandées	17 600,00 €
		En % du budget total	70,40%
		En euros	7 400,00 €
Evaluation			
Indicateurs		Objectifs	
Gain en consommation énergétique			
Gain financier			
Communication			
Communication institutionnelle (interne / externe)			
Communication auprès des partenaires financiers			

# FICHE ACTION

Les opérations envisagées sont d'abord l'objet de « fiches-projets » qui deviennent des « fiches-actions » lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis et qu'elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme

**Nom du projet : Extension de l'éco-golf de Neuvic - tranche 3**

Le projet s'inscrit dans le pilier stratégique:

Territoire actif	Territoire préservé	Territoire responsable	Territoire vivant
------------------	---------------------	------------------------	-------------------

Le projet répond à l'ambition:

S'affirmer	Se réinventer	Se dépasser	Se réaliser
------------	---------------	-------------	-------------

Maître d'ouvrage (porteur du projet):

HAUTE CORREZE COMMUNAUTE

Equipe projet

**Comité de pilotage** : se réunit sur chacune des trois phases (étude, travaux de construction, travaux de démolition) sur trois temps (lancement - point d'étape à mi-réalisation-réception). Les membres sont informés des travaux du Cotech.

**Comité technique** (membres du copil en italique souligné) : assiste au copil ainsi qu'aux réunions de rendu partiel d'étude et de chantier)

Entité	Qui	A quel titre ?	Remarque
HCC - Chef de projet	<i>Gilbert Salat</i>	<i>Chef de projet</i>	
HCC - Personne référente	Michel Pesteil	Vice-président	
HCC - Personne référente	Jean-Pierre Guitard	Vice-président	
HCC - Chef de Service loisirs, santé et solidarité	Vincent Bec	Autorité du chef de projet	Destinataire de l'ensemble des compte-rendu du projet
HCC - Assistant chef de projet	<i>Jean-Pierre Lesko</i>	<i>Chef de service</i>	
<i>Assistant à maître d'ouvrage</i>	<i>A désigner</i> <i>Chambre d'agriculture pressentie</i>		<i>Nécessitera l'appui d'un architecte sur la validation des plans et l'insertion paysagère</i>
Station Sports Nature	<i>A désigner</i>	<i>Gestionnaire du golf</i>	
Lycée	<i>A désigner</i>	<i>Gestionnaire du</i>	

**Personnes ressources** : assistent aux réunions de lancement des trois phases + sont consultées autant que nécessaires + sont tenues informées des travaux des copil et cotech (envoi des compte-rendu)

Entité	Qui	A quel titre ?	Remarque
ABF	A désigner au sein du STAP	Doit donner un avis simple sur la construction et un avis conforme sur la démolition A associer en amont du projet	
Inspecteur des sites	A désigner au sein de la DREAL	Intervient à la demande de l'ABF A associer en amont du projet	
Conseil paysager	A désigner au sein du CAUE	Conseil sur l'aménagement paysager des abords du bâtiment	
HCC Direction communication	A désigner par DGA Communication	Communication autour du projet	
HCC - Pôle de la commande publique	Angélique Tromeur	Passation des marchés	
HCC -Pôle conseil aux fonctions supports	Aurore Mallet	Optimisation du plan de financement  Lien avec la subvention Feder en cours	

**Personnes à informer** : sont invitées aux réunions de lancement des trois phases + sont tenues informées des travaux des copil et cotech (envoi des compte-rendu)

Entité	Qui	A quel titre ?	Remarque
HCC - Direction Proximité et citoyenneté	Mathilde Roux	Autorité du chef de projet Intervient à la demande du chef de service	Destinataire de l'ensemble des compte-rendu du projet
Commune de Neuvic	A désigner par Mme le Maire	Propriétaire du terrain mis à disposition	Terrain mis à disposition de la collectivité
Propriétaire	Mme d'Ussel	Propriétaire du terrain de l'actuel bâtiment technique A l'origine de la demande	Engagement de la collectivité à réaliser a minima une information



## Description générale et origines du projet

En 2016, un avenant au bail du golf à Neuvic, signé entre les consorts d'Ussel et l'ancienne communauté de communes des Gorges de la Haute-Dordogne, autorisait l'intercommunalité à créer un trou supplémentaire, en contrepartie de la démolition de l'actuel hangar technique par la collectivité. Ce hangar constitue aux yeux des propriétaires une verrue paysagère par rapport aux bâtiments d'habitation mitoyens.

Le projet a été phasé en deux temps avec la priorisation de « l'extension du parcours/réalisation d'un nouveau practice », terminée en 2019, par rapport à la réalisation du bâtiment technique. L'avenant au bail prévoyait l'achèvement de la démolition du hangar en mars 2020.

Haute Corrèze Communauté n'ayant pas tenu cet engagement, les deux parties ont convenu de la signature d'un acte notarié (en cours de préparation) constatant la révision du calendrier de cet engagement sur la base suivante :

- 2021 : étude technique et dépôt des permis de construire-démolir
- 2022 : construction du nouveau bâtiment
- 2023 : démolition de l'actuel hangar

La consultation pour la maîtrise d'œuvre de l'opération a été réfléchi de manière globale et le marché prévoyait la réalisation des deux volets : l'extension du terrain et la construction du bâtiment. Aussi, la construction de ce bâtiment a été conduite jusqu'à la phase d'avant-projet sommaire (esquisse de plan et chiffrage global du projet).

En début d'année 2021, le dossier originellement porté par la Direction du Développement Economique et Marketing Territorial a été transféré au pôle Sports Nature.

Une rencontre le 1er février 2021 avec la station sports nature Haute-Dordogne et le Lycée Agricole (porteur du chantier d'insertion qui entretient l'équipement) a conclu au fait que l'avant-projet sommaire ne correspondait pas ou plus au besoin :  
- espace réduit de stationnement du parc de machine, une seule entrée alors qu'un système « caserne de pompier » (où chaque machine dispose de sa sortie) semble préférable

- besoin du lycée d'avoir une salle technique de formation aux différents métiers du golf au plus près du terrain (la salle actuelle du bâtiment de la SSN ne correspond pas au besoin d'une salle fonctionnelle utilisée par du personnel technique).  
L'emplacement du futur bâtiment sur une partie de l'actuelle aire de stationnement, même si elle n'est pas idéale (croisement du flux des golfeurs et du flux des machines), reste le seul envisageable.

La solution de réhabilitation de l'actuel bâtiment a été écartée à l'automne 2020 car ne correspondant pas aux engagements précédents et nécessitant un coût élevé au vu de la taille du bâtiment.

## Objectif(s)

Le but du projet est de participer à la requalification du golf à Neuvic pour donner à cet équipement un rayonnement national voire international.

La présence de formations golfiques (jardinier de golf, mécanicien des machines d'entretien, projet d'intendant de golf) au sein du Lycée participe en effet pleinement à la réputation de l'équipement.

Ce but devra cependant se réfléchir dans le cadre d'un schéma global de développement de l'équipement.

## Les parties prenantes et partenaires

Internes	Externes
Pole Sports Nature	Lycée volet entretien
Service des bâtiments	Lycée volet formation
	Station Sports Nature
	Propriétaires

## Retombées attendues par les parties prenantes

Partie prenante	Retombées
Equipe entretien golf	sécuriser le cadre de travail sécurisé pour les intervenants
Propriétaire	supprimer une verrue paysagère par la démolition de l'actuel bâtiment, verrue paysagère sur l'équipement

Lycée	permettre aux étudiants de découvrir le fonctionnement au quotidien d'une structure golfique
SSN	tisser des liens plus étroits entre les acteurs de l'équipement : personnels d'entretien, étudiants en formation, SSN gestionnaire de l'équipement, joueurs
HCC	créer un bâtiment aux normes et développer la crédibilité de la collectivité auprès du propriétaire, dans l'éventualité de futures négociations

### Calendrier prévisionnel (GANTT)

juillet 2021: désignation d'un AMO + dénonciation de l'actuel marché de Moe  
 2nd semestre 2021: étude des besoins - définition technique du projet - dépôt des permis de construire et démolir - finalisation du plan de financement  
 2022 : construction du nouveau bâtiment  
 4ème trimestre 2022 - 1er trimestre 2023 : démolition de l'ancien hangar  
 2nd trimestre 2023 : clôture du dossier

### Budget prévisionnel et plan de financement

*Décrire ici les principaux postes de dépenses : à quoi correspondent les coûts ? Préciser ce qui relève des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement. Les coûts doivent être en hors taxe.*  
*Décrire les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels.*  
*Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser). Les coûts doivent être en hors taxe.*

#### INVESTISSEMENT

Charges prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Travaux H.T. - tranche 3	360 000,00 €	Etat - CRTE	40 000,00 €
		Département 19 - CTA	90 000,00 €
		Europe - FEADER	140 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>360 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>270 000,00 €</b>
		Subventions demandées	270 000,00 €
		En % du budget total	75,00%
		En euros	90 000,00 €

### Evaluation

Indicateurs	Objectifs
Le caractère non reproductible des livrables limite les enjeux identifiés de l'évaluation à ce stade du projet à :	
questionnaire de satisfaction	mise en sécurité des intervenants
nombre d'heures d'occupation de la salle	présence des élèves sur le lycée

### Communication

A établir avec la direction communication

## FICHE ACTION

Les opérations envisagées sont d'abord l'objet de « fiches-projets » qui deviennent des « fiches-actions » lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis et qu'elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme

**Nom du projet : Achat de véhicules électriques, hybrides ou hydrogènes**

Le projet s'inscrit dans le pilier stratégique:

Territoire actif	Territoire préservé	Territoire responsable	Territoire vivant
------------------	---------------------	------------------------	-------------------

Le projet répond à l'ambition:

S'affirmer	Se réinventer	Se dépasser	Se réaliser
------------	---------------	-------------	-------------

Maître d'ouvrage (porteur du projet): HAUTE-CORREZE COMMUNAUTE

Equipe projet

Nom	Prénom	Rôle dans le projet
RICHET	Guillaume	Chef de Projet
TROMEUR	Angélique	Support mise en concurrence publique
RIBEYROLLES	François	Support financier

Description générale et origines du projet

**Acquisition de véhicules électriques, hybrides ou hydrogène pour s'inscrire dans la logique de proximité du service public proposé par Haute-Corrèze Communauté à ses habitants, élus et partenaire tout en restant dans une démarche de développement durable. L'achat de ces véhicules accompagnera notamment la création d'un service d'instruction des dossiers d'urbanisme par Haute-Corrèze Communauté.**

**Cette modernisation de la flotte de véhicules partagés de Haute-Corrèze Communauté s'inscrit également en continuité de la construction d'ombrières équipées de panneaux photovoltaïques alimentant des bornes de recharges électriques sur le parking du siège de Haut-Corrèze Communauté à Ussel.**

Objectif(s)

Diminution du volume de carburants consommés par la flotte automobile chaque année

Diminution des coûts de fonctionnement de la flotte automobile

Les parties prenantes et partenaires

Internes	Externes
Direction Environnement et Aménagement de l'Espace	Communes de Haute-Corrèze Communauté
Direction Ressources	Habitants du territoire

Retombées attendues par les parties prenantes

Partie prenante	Retombées
Communes de Haute-Corrèze Communauté	Proximité avec les services de Haute-Corrèze Communauté
Habitants du territoire	Proximité avec les services de Haute-Corrèze Communauté
Direction Environnement et Aménagement de l'Espace	Service de proximité efficace en s'inscrivant dans une démarche de développement durable Image positive de Haute-Corrèze Communauté
Direction Ressources	Maîtrise des dépenses de fonctionnement

**Calendrier prévisionnel (GANTT)**

*Consultation : septembre 2021  
 Notification : novembre 2021*

**Budget prévisionnel et plan de financement**

*Acquisition en pleine propriété des véhicules par Haute-Corrèze Communauté imputée sur le budget d'Investissement de Haute-Corrèze Communauté, financée sur fonds propres et par les subventions de l'Etat (CRTE)*

**FONCTIONNEMENT**

Charges prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
<b>TOTAL</b>	0,00 €	<b>TOTAL</b>	0,00 €
		Subventions demandées	0,00 €
		En % du budget total	SANS OBJET
		En euros	0,00 €

**INVESTISSEMENT**

Charges prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Acquisition H.T.	60 000,00 €	Etat - CRTE	24 500,00 €
<b>TOTAL</b>	60 000,00 €	<b>TOTAL</b>	24 500,00 €
		Subventions demandées	24 500,00 €
		En % du budget total	40,83%
		En euros	35 500,00 €

**Evaluation**

Indicateurs	Objectifs
Consommation de carburants	Baisse

**Communication**

Communication institutionnelle (interne / externe)
Communication auprès des partenaires financiers

## FICHE ACTION

Les opérations envisagées sont d'abord l'objet de « fiches-projets » qui deviennent des « fiches-actions » lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis et qu'elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme

**Nom du projet :** Construction d'un local technique assurant son autoconsommation électrique

Le projet s'inscrit dans le pilier stratégique:

Territoire actif	Territoire préservé	Territoire responsable	Territoire vivant
------------------	---------------------	------------------------	-------------------

Le projet répond à l'ambition:

S'affirmer	Se réinventer	Se dépasser	Se réaliser
------------	---------------	-------------	-------------

Maître d'ouvrage (porteur du projet): HAUTE-CORREZE COMMUNAUTE

Equipe projet

Nom	Prénom	Rôle dans le projet
RICHET	Guillaume	Chef de Projet
LESKO	Jean-Pierre	AMO interne / utilisateur
SAUGERAS	Laurent	AMO interne / utilisateur
TROMEUR	Angélique	Support mise en concurrence publique
RIBEYROLLES	François	Support financier

Description générale et origines du projet

Le projet se situe à la zone industrielle de l'Empereur, au pôle environnement de Haute-Corrèze communauté, parcelle n°100 section ZV.  
 Le projet consiste dans la construction d'un local technique, en ossature métallique, couvert de panneaux sandwich posé sur longrines et dalle béton. La couverture à deux pans sera orientée Nord-Sud, couverte en panneaux sandwich.  
**Les deux tiers de la couvertures, coté Sud, seront recouverts de panneaux photovoltaïques permettant d'atteindre une puissance de 9kWc, en autoconsommation.** Le surplus sera raccordé sur réseaux Enedis, dans le TGBT du bâtiment pôle environnement existant.

Objectif(s)

Augmenter la surface de stockage des matériels et produits sensibles

Diminuer la consommation électrique du Pôle Environnement

Diminuer les dépenses de fonctionnement du Pôle Environnement

Les parties prenantes et partenaires

Internes	Externes
Direction Environnement et Aménagement de l'Espace	Etat
Direction Ressources	CD 19
	Syndicat de La Diege
	Nicolas VALADE - Architecte DPLG

Retombées attendues par les parties prenantes

Partie prenante	Retombées
Direction Environnement et Aménagement de l'Espace	Améliorer la qualité du service offert à la population dans une démarche de développement durable Image positive de Haute-Corrèze Communauté
Direction Ressources	Maîtrise des dépenses de fonctionnement
Etat	Soutenir les projets du territoire en matière de développement durable
CD 19	Soutenir les projets du territoire en matière de développement durable
Syndicat de La Diege	Acteur des projets du territoire
Nicolas VALADE Architecte DPLG	Acteur des projets du territoire

**Calendrier prévisionnel (GANTT)**

*Etudes préalables : été 2021  
 Consultation automne 2021  
 travaux : fin 2021-début 2022*

**Budget prévisionnel et plan de financement**

*Estimatif du coût de construction*

**FONCTIONNEMENT**

Charges prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
<b>TOTAL</b>	0,00 €	<b>TOTAL</b>	0,00 €
		Subventions demandées	0,00 €
		En % du budget total	#DIV/0!
		En euros	0,00 €

**INVESTISSEMENT**

Charges prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Construction H.T.	91 667,00 €	Etat - CRTE	20 000,00 €
		Département 19 - CTA	15 000,00 €
		Etat - DETR	20 763,96 €
<b>TOTAL</b>	91 667,00 €	<b>TOTAL</b>	55 763,96 €
		Subventions demandées	55 763,96 €
		En % du budget total	60,83%
		En euros	35 903,04 €

**Evaluation**

Indicateurs	Objectifs
Consommation électrique du Pôle Environnement	Baisse

**Communication**

Communication institutionnelle (interne / externe)
Communication auprès des partenaires financiers